

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Réception par le préfet : 14/10/2015

Publication : 15/10/2015

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 8 OCTOBRE 2015

DECISION

Numéro 15 – 09 – 060

Décision 3 : L'attribution du marché d'installation, modification de pylônes, d'antennes, de supports d'antennes, fourniture de matériels et changement de fibres sur pylônes haubanés du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 21 septembre 2015, s'est réuni le 8 octobre 2015 à partir de 12 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Madame Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Les prestations du marché comprennent l'installation, la modification de pylônes, d'antennes, de supports d'antennes, la fourniture de matériels et le changement de fibres sur les pylônes haubanés du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire. Il est scindé en deux lots :

- Lot 1 : Installation et modification de pylônes, d'antennes, de supports d'antennes et fourniture de matériels ayant trait aux mats et pylônes,
- Lot 2 : Changement de fibres sur pylônes haubanés.

Les prestations donnent lieu à un marché à bons de commande sans minimum ni maximum, en application de l'article 77 du code des marchés publics.

La durée du marché est d'un an à compter de sa notification, reconductible 3 fois de manière expresse, pour une période d'un an.

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

- Le prix : 60 points,
- La valeur technique: 40 points dont :
 - o La valeur technique des prestations : 35 points
 - o Les conditions de garantie : 5 points

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 8 octobre 2015 afin de procéder à l'attribution de ce marché.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 : Le Bureau du Conseil d'administration confirme le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 8 octobre 2015 relatif à l'attribution du marché d'installation, modification de pylônes, d'antennes, de supports d'antennes, fourniture de matériels et changement de fibres sur pylônes haubanés du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire comme suit :

Lots	Société retenue	Adresse
Lot 1 : Installation et modification de pylônes, d'antennes, de supports d'antennes et fourniture de matériels ayant trait aux mats et pylônes	DELCOM	12 rue du 35 ^{ème} régiment d'aviation Case 59 69 673 BRON Cédex
Lot 2 : Changement de fibres sur pylônes haubanés.	DELCOM	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20151008-15-09-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2015

Publication : 15/10/2015

Article 2 : Le Président est autorisé à signer toutes les pièces du marché.

Décision adoptée à l'unanimité.



Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Philibert', written over a faint circular stamp.

Bernard PHILIBERT